

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

30 mai 2024

et qu'elle a été faite le

30 mai 2024

Que le nombre des membres en exercice est de : 48

Présents: 34

Absents suppléés : 2

Absents excusés: 12

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2024_06_077

Objet:

Approbation du PV de la séance du 11 avril 2024 et désignation d'un secrétaire de séance

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD 1 chemin du Tissage - 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire Séance du Jeudi 6 juin 2024

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt-quatre, le 6 juin

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérome FASSENET.

Présents : Brans : M. Michael PERES Dammartin Marpain : M. Antony BOURCET Dampierre: M. Alain GOUNAND Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Anne-Marie LONGY, Mme Sophie NIALON Gendrey: M. Gilbert TSCHAINE La Barre: M. Philippe GIMBERT La Bretenière: Mme Isabelle GUILLOT Louvatange: M. Gérôme Montmirey-la-Ville: M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château: M. Martin DAUNE Offlanges: M. Jean-Claude THABARD Orchamps: M. Régis CHOPIN, M. Olivier DEMANDRE, Mme Michèle BOUCARD, M. Nicolas JOLY, Mme Lucette NAEGELLEN Our: M. Segundo ALFONSO Plumont: M. Christophe PERRET Ranchot: Mme Séverine MARANO Rans: M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Rouffange: Mme Aurore PLANCON Salans: M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Thervay: M. Stéphane ECARNOT Vitreux: M. Alain GOMOT

<u>Suppléés</u>: **Etrepigney**: M. Frédéric SIGNORI **Pagney**: Mme Agnès PASDELOUP

Absents excusés: Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre: Mme Laure VALENTIN, Mme Valérie BENDERITTER, M. Anthony FALCONNET, Mme Nathalie HONORIO Monteplain: M. Luc BEJEAN Mutigney: M. Eric DRUOT Ougney: M. Cédric IVANES Ranchot: M. Gérard ROBERT Romain: Mme Aurélie CHANCENOTTE Serre les Moulières: M. Claude TERON Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS

Secrétaire de séance : M. Emmanuel BARBERET

Procurations de vote:

Mandants : M. Gérard ROBERT (Ranchot), M. Ludovic DUVERNOIS (Taxenne)

Mandataires: Mme Séverine MARANO (Ranchot), M. Régis CHOPIN (Orchamps),

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h07 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.





APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2024 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président de séance:

- ouvre la séance du Conseil Communautaire,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

Les délibérations peuvent être consultées à la Communauté de Communes de JURA NORD (1 chemin du Tissage - 39700 DAMPIERRE).

Le compte-rendu de la séance a fait l'objet d'un envoi électronique à tous les délégués communautaires ainsi qu'à tous les conseillers municipaux comme le prévoit la loi.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Nomme Monsieur Emmanuel BARBERET secrétaire de séance ;
- Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 11 avril 2024.

Le compte-rendu est joint en annexe.

Pour extrait conforme, Le Président, Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité:

Pour: 38 Contre: 0 Abstention: 0





ANNEXE

Aura	Compte-rendu succinct	Le Président :
nord	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	M. Gérome FASSENET Le Secrétaire de Séance : M. Alain GOMOT
Affiché le :	Séance du Jeudi 11 avril 2024	

Personnes excusées/absentes:

Dampierre: Mme Valérie BENDERITTER

Fraisans: M. Hubert BACOT, Mme Marie-Anne LONGY

 Gendrey: M. Gilbert TSCHAINE Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Régis CHOPIN Ougney: M. Cédric IVANES Ranchot: Mr Gérard ROBERT

Serre Les Moulières : M. Claude TERRON

• Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS

Le Conseil Communautaire a été convoqué le jeudi 11 avril 2024 à 19h00 à la salle des fêtes à Gendrey sous la présidence de Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 19h10 et a été levée à 21h20.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

1. AFFAIRES GENERALES

a. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mars 2024 et désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire :

Nomme Monsieur Alain GOMOT secrétaire de séance ; Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 14 mars 2024.



b. Décision prises par le Président

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

c. Désignation du SIDEC en qualité de délégué à la protection des données et signature d'une convention

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après exposé:

- Approuve la désignation du SIDEC en tant que Délégué à la Protection des Données
- Autorise le Président à signer la convention de mise à disposition de services (ci-jointe) et à lui déléguer la conclusion des avenants éventuels ;
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires aux budgets 2024 et suivants.

Voté à l'unanimité

2. RESSOURCES HUMAINES

a. Actualisation du régime des Autorisations Exceptionnelles d'Absence

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Décide d'accorder pour l'ensemble des agents (titulaires, stagiaires, contractuels, à temps complet, non complet ou partiel) de la Communauté de Communes Jura Nord le régime des autorisations spéciales d'absences, conformément au dispositif précité;
- Adopte les Autorisations spéciales d'absences et ses conditions, applicables à compter du 12 avril 2024, présentées dans le tableau en annexe séparée ;
- Accorde également un délai de route, de 48 heures maximum aller-retour, aux agents bénéficiant d'une autorisation spéciale d'absence dans les conditions suivantes:
 - Trajet aller + retour < 300 kms : pas de délai de route,
 - o Trajet aller + retour : de 300 kms à 800 kms 1 jour,
 - Trajet aller + retour > plus de 800 kms 2 jours.
- Autorise Monsieur le Président à mandater les dépenses nécessaires à l'application de cette délibération et à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.



 Actualisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel : suite aux évolutions réglementaires sur les absences

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Valide les nouvelles modalités de versement du régime indemnitaire de maintien ou de suppression en cas d'absences décrites ci-dessus;
- Autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement du dossier;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Prévoit et inscrit au budget les crédits nécessaires.

Voté à l'unanimité

 Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux à temps complet et création d'un poste dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux à compter du 1er mai 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

• Institue selon le dispositif suivant :

La suppression, à compter du 1^{er} mai 2024, du poste dans le cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux à temps complet.

La création, à compter de la même date, du poste dans le cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux à temps complet, relevant de la catégorie B à compter du 1er mai 2024.

- Modifie le tableau des effectifs ;
- Inscrit au budget les crédits correspondants ;
- Autorise le Président à signer tout acte y afférent ;
- Charge le Président de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 1^{er} mai 2024.

Voté à l'unanimité

d. Nouvelle organisation de la CCJN : organigramme et pistes d'actions

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire prend connaissance de la nouvelle organisation de la Communauté de Communes Jura Nord.

Voté à l'unanimité

3. FINANCES

a. Compte de gestion 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.



A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

Nº CODEQUE DU POSTS COMPENSES : 839931

NOW DU POSTE COMPTRALE : SOC DOLE

STABLISSEMBY: CC JUBA MORD

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULENT A DA CLOTTER DE L'HOURCECK HISCHINST I 2022	L'ENVENTEMENT :	REPORTED DE L'EXENCICE 2923	B-040ME NOW BODGETAINE B-040ME NOW BODGETAINE B-040ME NOW BODGETAINE	DE PARTICICE SESS
1 - Nudget principal			-572 513,45		-316 117,7
prestissement	184 835, 10				1.738 835,4
TORRESON TORRESON	1 224 407,14	22 312,49			1 334 714,2
TOTAL I	1 415 245,42	22 312,49	-40 412,50		
II - Subjets des services à caractère administratif 49200-00 PURA MOND-DAC LES PRESIDESS					
meet Issenent	-60 754,34		printed the second second	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	-50 754,
Once Lonnessie	4 855,51				4 835
Sous-Total					-55 834,
POTAL 1					-11 191,
III - Budgeta des services s saractère industriel di commercial 12400-CCIM-RANNAIK MUSOSONCIALQUES TOVENTIAMENANE					

No CONSIDER DO BOSLE COMPLEMENT : 838437

NUM DE POSTE COMPERSES : SUC DOLS

EDUCTORISMENT 1 OC SONY ROSO

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

LEGGO - DC JUNA MOND	Nacreles 2023										
	RESULTAT A DA CLOTURE DE L'EXERCICE PERCEDENT : 2022	PART AFFECTER A L'INVESTISSEMENT I RESECTER DAIS	RESOLDED DIS L'EXERCICE 2023	TRANSPERT OF ENTERNATION OF RESPUCTATE PAR CONTRACTOR OF STREET, STREE	SECULERATE DE CLOTTES						
Forest Lorgianiess			7 235,77		7 235,17						
Sous-Total	The second secon		7 251,77		7 239,17						
41000-CC Jury Sord											
ASSAUNTSSENSOT			-1 169 845,43		1 556 625, 19						
Investinement.	2 725 870,43		56 831,13		513 400, 21						
Foort.lonnerent	453 349,58		-1 331 334,36		2 048 625,66						
Sous-Total	1 571 439,76										
49100-00 JUNA NURD-DK											
Invest frament	204, 929,53		+2 739,72		302 009,23						
Front lonsesont.			-2 730,33		342 009,21						
45500-CC OF Asst non											
collectif											
Investigament			20,000		2 115, 81						
Punct Sociaement.	235,43		2 100,00		3 375,43						
Sous-Total			-2 154 654,63		3 183 183,31						
TOTAL III					3 477 678,61						
SOTAL I + II + III	6 646 210,10	22 311.			A RIVERTON						

b. Compte de gestion 2023 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement Collectif » dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



 \mathbf{x}_{\bullet} condéns on sours combangue : 639037

NOW DO POSTE COMPTRATE : SOC DOLE

BENEFISSERADAL : GG SAMW ROSO

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	AMOUNTAT A DA CLOTTER DE L'EXERCICE PRECEDENT ; 1422	L'ENGETHERMENT : EXERCICE 2023	RESIDENT DE L'EXERCECE 2023	THANSPERT OF INTERNATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NOW DODGETAIRE	DE PARKMETER SESS
- Budget principal					-316 337,3
Investigament	386 835, 88		-572 953,65		1 738 835,0
Force Innament	1 229 407, 14	22 312,63			1 112 718,
POTAL I	1 415 243,42	22 512,65	-61 217.92		5 352 718,
II - Bubpets des services à caractère administratif 49000-DC JUNA MOND-ZAC LAS FERNISMES Inventissement	160 704, 38				-60 704,
Ponot Lossament	4 805,98				4 855,
Sous-Sotal					-55 636,
TOTAL 11					-35 858,
III - Budgeta des sérvices à caractère industriel et commercial 12400-002%-PARCEAUX 20000000128-2000 Donnet Lammann					

Nº CORIGOS DO PORTS CONFENSAS : 635931.

NOW BY POSTE COMPONEDS + 890 DOLE

STABLESSISSIST : CC JURA MOSO

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESULTAT A SA CLOTTER SE L'EXENCICE PRECIDENT : 2022	PART APPECTES A LINVESTERNISHED A MARROTTE 2023	RESOLUTATION L'EXERCICE SUD	TRANSPERT OF ESTEDRATION BE RESIDENCE FOR DESCRIPTION B-ORDER NOW DESCRIPTION	DE P. ENERGICE 3453
Funct Sonsewirt			7 233,77		7 339,7
Sous-Total	The second second second second		7 339,77		7 219,7
19000-CC June North					
ASSAUNTSHEENT					1 556 425,1
Invest Leasenst	2 725 970,42		-1.169 845,43		512 400,2
Ponctionswent	453 959,08		56 631,33		2 268 625,6
Eman Potal	1 375 839,70		-3 513 234,30		2 200 120,0
KELOD-CC JUNA MOND-CM					
invest Leavennt.					102 009,2
Fonct Sonnement	104 729,73		-2 230,32		302 000,2
Sous-Total	164 739,15		-2 730,33		312 117.5
45300-00 JR Rest NO					
collectif					
Invest Lawrent					2 375,8
Fonct-Sonoesent.	275, 62		2 100,00		2 379,4
Sous-Yotal			1 160,01		2 140 210,2
TOTAL 111			-1 164 664,65		3 477 676,6
101AL 1 + 11 + 111	4 664 210,04	21 312.4	7 -1 144 817,37		2 411 6141

c. Compte de gestion 2023 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

CHOOSES BY BORTS CORPERATE	1 - BINNI	NOT DO POSTE O	DEPOSIT OF THE	XXXALLISSENT +	TO DUCK NAME AND ADDRESS OF THE OWNER.					
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés										
	MANUSCRIE A SA CLOTTERS DE L'EXERCICE PERCECNIT E 2022	PART APPROTES A L'ENGETTS REQUE :	SMIRTING OR P. SWINCECK S153	TRADEPERT OF DETERMINATION OF AMERICANS PAR OFFREEDING D'UNIONE NOW ROD-METALINE	DE TABLECTOR 2023					
- Raiget principal										
NEST SESSEET				And the second s						
POTAL E										
. Budgets das services à		-0								
Miretelevisies wabteen										
SUCAL EX										
I - Budgeta dee serviche										
centive industries										
comercial										
Jura Sted ASSAUSTRESSET	2 705, 870, 62		13 369 845,43		1 596 625.					
seat Leavenent	2 725 E70, 63 683 969, 08		38 831.11		\$12 #25,					
ectionsmost four-Yotal	3 177 839,70		-1 111 214,36		2 240 621.					
ASSET THE	3 213 415, 54		11 111 114,11		2 252 425,					
DUTAL E + 1E + 2EE	3 379 838,74		-1 111 114,10		1 508 425.					

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024



ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

d. Compte de gestion 2023 - BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Ordures ménagères » dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

Nº CHIQUE DI POSTA CIMPINICA : ESPESI

NOW DIS POSTE COMPTRACE : BOC SCLE

MATCHINGS 1 CC SON MISS-DA

Résultets d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESIDENT A SA CLOTTER DR	PARC APPARENT A L'ENTRELLAURERY P ERROCTER 2011	REPORTED BY STREET, STREET	S-ORGER NOR RESOLUTION OF RESOLUTION SAN CARRYLLON SATURDARY ON TRANSCRIPTION	BRIGHTAT DE CLOTTES
- Budget printipal					
ever(Cromeri					
unct liminated					
TYTAL I					
- Budgets due entrices è					
ractice administratif					
NOTEL NY					
II - Budgeta des services -				COLOR DE LA COLOR	
			A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	The second second	
erambee industrial			the second second second second		
COMMERCIAL COMMERCIAL					
Creatile someth			and the same of th		
UNIT LONGARUSE.	184 739,50		-2 792,50		352 559,3
Pour-Total	364 727,50		-2 710,13		142 619, 1
FORSE TH			-3 752,13		113 514,7
\$100aL 1 + 33 + 110			-1 715.51		\$42 668,1

e. Compte de gestion 2023 - BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

 $R_{\rm w}$ -CORDRER DO BORLE COMBANNES : 0334037

NUM DI POSTE COMPTABLE : SOC DOLE

ETHPLISHEMENT : OT JUBA BORD-BAC LIES PERSCERES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RESTLEET & DA CLOTTER DE L'EXENCECE PRÉCIDENT : 2422	FARMENCE 1677	ARROGERY DE L'EXCERCICE 2423	DANSARE OF BARNWALTON DANSARE OF BARNWALTON DANSARE OF BARNWALTON	DE L'EXERCICE 2023
- Budget principal					
restlesenet					
shirt Linksenit					
FOUND I					
- Budgete des services à ractère administratif					
PARA MOND-ZAC LES					
BRIDGE IN					44 904
restlement	-60 754,38				-66 754 4 865
entinotement	4 #55,58				155 896
Sous-Total	-55 898, 68				-45 614
TOTAL II	-55 858,48				
CE - Budgets dec gervicos					
carthre industrial					
commercial					
TOTAL I - II - 111					-51 854

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024



ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

f. Compte de gestion 2023 - BUDGET ANNEXE « « PANNEAUX PHOTOVOLTA QUES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Panneaux photovoltaïques » dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

STREETHINGS : OUR-SHOUNT SUPPLYINGS pr company to years ownersty , expens NOW DE POSTE CONSTINUES : SOT DOLE Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

g. Compte administratif 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Michel BENESSIANO, 24me Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 2 hore Vice-
- président, comme Président de séance ; Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2023 du Budget Principal, lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

		SECTION	DE FONCTIO	NNEMENT - CHAPITRES		
	DEPENSE	5		RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2014
_	011 - Charges à caractère général	1 646 635,89 €	0,00 €	70- Produits des services	1441 983,56 €	0,00
B	012- Charges de personnel	4 885 256,16 €	0,00 €	73- Impòrs et taxes	5 039 975,00 €	0,00
2	1.6 - Atténuation de produits	434 323,00 €	0,00 €	74- Docations Participations	1 952 138,14 €	0,00
8	65- Autres charges de gestion courante	837 238,63 €	0,00 €	75- Autres produits de gestions courantes	34 670,64 €	0,00
€	66- Charges financières	58 622,90 €	0,00 €	76- Produks financiers		0,00
8	67- Charges exceptionnelles	19 293,56 €	0,00 €	77- Produits exceptionnels	25 821,49 €	0,00
-	68- Detations aux amort et provisions	3 000,00 €	0,00 €	613- Atténuations de charges	167 151,71 €	0,00
	042 - Opérations d'entre	247 321,67 €	0,00 €	042 - Opérations d'ordre	1692,60€	0,00
	TOTALI	# 131 691,#1 €	0,00 €	TOTAL II	8 664 432,94 €	0,00

RESULTAT REALISE 2023 REPRISE RESULTAT EXCEDENTAIRE 2022 ***RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL**

532 741,13 4 1 206 694,85 € 1 758 835,98 €



Publié le 11/06/2024



ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

TION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

	DEPENSES			RECETTES		
1	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
П	Hors Opérations :					
1	10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,90 €	0,00 €	10 - Dotations, fends divers et réserves	45 957,37 €	
	16 - Emprunts et dettes assimilées	359 803,71 6				THE STREET STREET
	20 - Immobilisations incorporelles	71 323,84 €	100 379,62 €	13 - Subventions d'investissement	36 759,92 €	24, 205,67 €
	204 - Subventions d'équipement versées	19 500,00 €	178 166,07 €	16 - Emprunts et dettes assimilées		
ı	21 - Immobilisations corporelles	365 180,85 €		165 - Dépôts et cautionnements reçus	281,67 €	
	23- Immobilisations en cours	76 608,48 €	35 915,50 €	23- Immobilisations én cours		
	26 - Participations et créances rattachées		5 000,000 €			
5	27- Autres immobilisations financières			27 - Autres immobilisations financières		
į	458106 - Etude thermique CEE TEPCV		41 429,00 C	458206 - Etude thermique CEE TEPCY		41 429,00 €
2	Par Opération :					
٥	(28)* PIAIN EXTE - PIAIN EXTENSION					
ŧ	(20)- POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY					
•	(30) - POLE JEUN - POLE JEUNESSE VALLEE OGNON	1164,00€				
	(31)- E De Musiq - Espace danse					
	(32)= GARE RANCHOT 1E = GARE RANCHOT 1ER ETAGE					
	(33)= GYM2 = GYMNASE RESTRUCTURATION					
	(35)= PERANCH - POLE EDUCATIF RANCHOT		734,00 €			
	(34) - GENDAMP - GENDARMERIE DAMPIERRE		6 720,00 €			
	(37)= GEMAPI LA VEZE	8 000,000 €				
	040 - Opérations d'ordre	1692,40 €	0,00 €	040 - Operations d'ordre	247 321,67 €	0,00 €
	041 - Opérations d'ordre	152 685,72 €	0,00 €	041- Operations d'ordre	152 685,72 €	0,00 €
	TOTAL	1 055 959,90 €	457 884,21 C		483 006,25 €	65 635,67 0

SOLDE D'EXECUTION 2023 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2022 SOLDE DES RESTES A REALISER 2023. -572 953,65 4 186 \$35,88 € -392 248,54 €

-778 366,31 C

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2023

h. Compte administratif 2023 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Monsieur Michel BENESSIANO, 24me Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 2ème Vice-

président, comme Président de séance; Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne pas prendre part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favora-blement sur le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Assainissement Collectif », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

	DEPE	vses		RECET	res	
	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
	011-Charges à caractère général	6.787,38 €		70. Vente pdt, prestation de services	368 631,57 €	
	013- Charges de personnel	56 720,00 €		74- Subvertion d'exploitation	6 390,08 €	
10	01.4- Atténuations de produits	3924,00 €		75- Autres produits de gestion courante	279,01 4	
DITATIO	65- Autres charges de gestion courante	0,00€		76- Produits financiers	0,15 €	
DUP	66- Charges financières	77 934,95 €		77- Produits exceptionnels	3542.12 €	
2	67- Charges exceptionnelles	5 447,05 €				
	68- Dotations aux amort et provisions	4320,00-€				
	042-Opérations d'ordre	225 253,85 4		042-Opérations d'ardre	60 175,44 €	
	TOTALI	380 387,24 €	0,00 €	TOTALII	459 018,37 €	0,00

RESULTAT REALISE 2023 (Total I + Total II) REPRISE RESULTAT 2022 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2028

50 633,33 € 153 969,08 € \$32 600,23 €

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024



ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

Т	DEPENSES			RECET	TES	
t	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2034	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
ŀ				so - Dotations, fonds divers et réserves		2 10 1
t	tó- Emprunts et dettes assimilées	257 068,00 €		13- Subventions d'investissement	1 430 716,14 €	84 317,00
	20 - Immobilisations incorporelles	125,00 €	375,00 €	s6" Emprent		
	21= Immobilisations corporelles	541.94 E	1 050,00 E	20 * Immobilisations incorp		
	23- Irrimobilisations en cours	847,50 €		21 - lenmobilisation corp		
ľ				23- Immobilisation en cours		
	Par Opération :					
ŀ	ops 2 Recoordement Frances Step Samp Ranchot	472 722,19 €				4,5
Γ	opt 3 Extension Step Gendrey	0,00 €				
ſ	opt 4 Extension Step Orchamps	1 110 371,45 €				
	opt 5 Réseaux ass Oughey	0,00 €				
E	opt 6 Système ass Vitreux	645 104,81 €				
ŧ	api 7 Système ess Louratange api 8 Réseaux aps Pagney	245 752,07 €	69 838,80 €			
E	op18 Pérsoux ass Pagney	14 098,56 €				
E	opi 9 Réseaux Montmirey le Châtezu et la Ville	19 008,15 €				
ŀ	ap20 Réhabilitation réseaux Dampierre Rans Ranchot	0,00 €				
ŀ	040 - Opérations d'ordre	60 175,44 €		040- Opérations d'ordre	225 253,85 €	
	041- Operations d'ordre			041 - Opérations d'ordre		
Ì	TOTAL	2 825 815,42 €	71.263,80 €	TOTAL	1 655 969,99	84 317,00

SOLDE D'EXECUTION 2023 REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2022 SOLDE DES RESTES A REALISER 2023 -1 169 845,43 €

2 725 870,62 € 1 556 025,19 €

13 053,30 €

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2023

1 569 078,39 €

Compte administratif 2023 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Monsieur Michel BENESSIANO, 24me Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 21 Price-

président, comme Président de séance ; Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne pas prendre part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Assainissement Non Collectif », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

	DEPENSE	S		RECE	TTES	
	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2014	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
	011- Charges à caractère général	0,00 €		70 - Vente pdt, prestation de services	2 118,00 €	
3	012 - Charges de personnel	0,00 €		74 - Subvention d'exploitation		
OCTATION	65- Autres charges de gestion courante	0,00 €				
5	66- Charges financières	0,00 €		77- Produits exceptionnels		
	67- Charges exceptionnelles	18,00 €				
_	68 - Dotations aux amortissements					
	042 - Opérations d'ordre			0.43 - Opérations d'ordre		
	TOTAL	18,00 €	0,00 €	TOTAL III	2 118,00 €	0,00

RESULTAT REALISE 2023 (Total I + Total II) REPRISE RESULTAT 2022 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 1023 2 100,00 € 275,81 € 2 375,81 €

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024



ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

j. Compte administratif 2023 - BUDGET ANNEXE « OM »

Monsieur Michel BENESSIANO, 2^{ème} Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT :

Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 2 le Viceprésident, comme Président de séance ;

 Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne pas prendre part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Ordures Ménagères », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

DEPE	NSES		RECETTE	5	
Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
011- Charges à caractère général	937 708,90 €	0,00 €	70- Vente pdt, prestation de services	971174,00 €	
012 - Charges de personnel	33 000,00 €	0,00 €	74 - Subvention 6'exploitation		
65- Autres charges de gestion courante	1 014,00 €	0,00 €			
66- Charges financières	1 153,59 €	0,00 €	77- Produits exceptionnels	112,56 €	
67 - Charges exceptionnelles	8 340,39 €	0,00 €			
68- Dotations aux amortissements et prov	0,00 €		78 - Reprises sur amortissements et prov	7 200,00 €	
042- Opérations d'ordre		0,50 €	0.57 - Opérations d'ordre		
TOTALI	> 88, 81€ 18€	0,00 €	TOTAL II	978 486,56 €	0,00 €

RESULTAT REALISE 2023 (Total I + Total II)
REPRISE RESULTAT 2022
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL
2023

-2 730,32 € 104 739,55 € 102 009,23 €

k. Compte administratif 2023 - BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE

Monsieur Michel BENESSIANO, 2^{ème} Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 2^{ème} Viceprésident, comme Président de séance;
- Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne pas prendre part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

	DEPENS	SES		RECETTES			
z 📗	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	
01	11 - Charges à caractère général	543,00 €	0,00 €	70- Vente pdt, prestation de services			
O	12- Charges de personnel	100	0,00 €	74 - Subvention d'exploitation			
6	6 - Charges financières		0,00	T7- Produits exceptionnels	543,00 €		
E 163	J - Charges exceptionnelles		0,00 €				
5 0	42 - Opéracions d'ordre		0,00 €	042 - Opérations d'ordre			
O	43- Coerations d'ordre	0.00 €	0.00	04's - Opérations d'ordre	0.00 €		
- 15	TOTAL 1	3.43.00 €	0,00 €	TOTAL B	541,00	0,00	

RESULTAT REALISE 2023 (Total II = Total III) REPRISE RESULTAT 2022 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2023

		PECTION D. INAE	PHASERIE	CHAPITRES ET OPERATIONS		
٢	DEPENS	ES		RECE	TTES	
I.	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
	X.			13- Subventions d'investissement		
ł	16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €		16- Emprunt		
П	70- Immobilisations incorporelles			an immobilisations incorp.		1
П	21- Immobilisations corporelles			21- Immebilisation corp		
Г	23 - Immobilisations en cours			23- immobilisation on court		<u> </u>
П			100	10- fands et réserves		
I	040~ Opérations d'ordre			040 - Opérations d'ordre		

CECTION DINVECTICEMENT - CHARITOES ET OPERATIONS

SOLDE D'EXECUTION 2023

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2022 SOLDE DES RESTES A REALISER 2023

040- Opérations d'ordre

041- Opérations d'ordre

0,00 € 754,38 € 0,00 €

1. Compte administratif 2023 - BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES »

041- Opérations d'ordre TOTAL

Monsieur Michel BENESSIANO, 2ème Vice-Président, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- Le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Michel BENESSIANO, 24me Vice-
- président, comme Président de séance ; Monsieur Gérôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne pas prendre part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

SECTION D'EXPLOITATION » CHAPITRES

	DEF	PENSES		REC	ETTES	
	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024	Désignation	Réalisé 2023	Reporté 2024
z	011 - Charges à caractère général	4 020,85 €	0,00 €	70-Vente pdt, prestation de services	10 760,62 €	
2	012 - Charges de personnel		0,00 €	74 - Subvention d'exploitation	500,00 €	
TA	66- Charges financières		0,00€	77-Produits exceptionnels		
3	6) - Charges exceptionnelles		0,00 €	70-20-00		
ă	042 - Opérations d'ordre		0,00 €	0420pérations d'ordre		
	043 - Opérations d'ordre		0,00 €	0.43Opérations d'ordre		
	TOTAL	4 020,85 €	9,00 €		11 260,62 €	9,00 €

RESULTAT REALISE 2023 (Total I + Total II) REPRISE RESULTAT 2022
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL
2023

7 239,77 € 0,00 € 7 239,77 €

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024



ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

m. Affectation des résultats 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du Budget Principal comme suit :

> BUDGET PRINCIPAL

		sultat CA 2023
1 352 718,21 €	1 738 835,98 € -386 117,77 € -392 248,54 €	Fonctionnement : Investissement : Solde des RAR / INV :
		Proposition Inscription / BP 2024
	386 117,77 €	INVESTISSEMENT: 001D
	0,00€	INVESTISSEMENT:001R
	778 366,31 €	INVESTISSEMENT: 1068R
	960 469,67 €	FONCTIONNEMENT: 002R

Voté à l'unanimité

n. Affectation des résultats 2023 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du Budget Annexe « Assainissement Collectif » comme suit :

> BUDGET ASSAIRISSEMENT

Vésultat CA 2023		
Fonctionnement:	512 600,21 €	2 068 625,40 €
Investissement:	1 556 025,19 €	2 000 023,40 €
Solde des RAR/INV:	13 053,20 €	
Proposition Inscription / BP 2024 ASSAINISSEMENT COLL	ECTIF	
INVESTISSEMENT:001R	1 556 025,19 €	
FONCTIONNEMENT: 002R	512 600,21 €	E.

Voté à l'unanimité

o. Affectation des résultats 2023 - BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT NON-COL-LECTIF »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » comme suit:



> BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 375,81 €

Voté à l'unanimité

p. Affectation des résultats 2023 - BUDGET ANNEXE « OM »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » comme suit :

> BUDGET ORDURES MENAGERES

Fonctionnement : Envestissement : Solde des RAR/INV :	102 009,23 € 0,00 € 0,00 €	102 009,23 €
Proposition Inscription / BP 2024		
FONCTIONNEMENT: 002R	102 009,23 €	

Voté à l'unanimité

q. Affectation des résultats 2023 - BUDGET ANNEXE « ZAC LES PERRIERES A DAM-PIERRE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » comme suit :

> BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE

Résultat CA 2023 Fonctionnement : Investissement :	4 855,98 € -60 754,38 €	-55 898,40 €
Solde des RAR/INV:	0,00€	
Proposition Inscription / BP 2024		
INVESTISSEMENT:001D	60 754,38 €	
FONCTIONNEMENT: 002R	4 855,98 €	



r. Affectation des résultats 2023 - BUDGET ANNEXE « PANNEAUX PHOTOVOL-TAÏQUES »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques » comme suit:

> BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

		Résultat CA 2023
€ 239,77€	7 239,77 € 0,00 € 0,00 €	Fonctionnement : Investissement : Solde des RAR / INV :
		Proposition Inscription / BP 2024
	0,00 € 7 239,77 €	INVESTISSEMENT: 001D FONCTIONNEMENT: 002R

Voté à l'unanimité

s. Modification n°2 de la délibération d'autorisation de programme / crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif sur la com-mune d'Ougney

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

		AP 2021-1	iss7/Opération bu	dgétaire n°19			
	Travaux de	réhabilitation du systè	me d'assainisseme	ent collectif sur la	commune d'Ou	ugney	
			Dépenses HT				
Montant AP HT au 01/01/2023	Montant modificatif	Montant AP HT au 01/01/2024	réalisé HT au 31/12/2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
1840300,00€	32 000,00 €	1 872 300,00 €	- €	10 000,00€	27060,00€	1462 780,00 €	372 490,00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP;
- Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2024 ; Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.



t. Modification n° 5 de la délibération d'autorisation de programme / crédit de palement (AP/CP) : Raccordement des effluents de Fraisans/Salans sur la STEP à Ranchot, modification des postes de refoulement et agrandissement de la STEP à Ranchot

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

	AP:	2019-ass1 /Opération l	budgétaire n°12		
Raccordement efflu	ents Fraisans/Ra	nchot			
			penses HT		
Montant AP HT au 01/01/2023	Montant modificatif	Montant AP HT au 01/01/2024	réalisé HT au 31/12/2023	CP 2024	CP 2025
4 566 128,79 €	200 579,19 €	4756707,98€	583 750,98 €	3 949 719,00 €	233 238,00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP ;
- Acte la modification des montants des crédits de palement, conformément au tableau ci-dessus;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement
- Collectif » 2024 ; Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

u. Modification nº 3 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Création d'une gendarmerie à Dampierre

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

AF 2023-02 /Opinatio Construction d'une Co Déparens	n budgitaire n°24 métrosorie à Compier	19							
Montant prior 84 01/06/2023	Montant shiftsh	Montant previous 61/01/2004	Montant réalisé su 31/12/2023	CP 2024	CF 3525	CF2KDE	OF 1027	CP 2028	CF 2029
1907203,454		11010,64	4100,00 €	1720,00€	52 500,00 €	312 350,00 K	1 135 600,00 ¢	\$ 291\$ 700\000C	713 750,45 (

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP;
- Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus ; Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2024 ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.



v. Modification n° 3 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif (réseau et station de traitement) sur la commune d'Orchamps »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Trava	us de réhabilitat	AP 2023-am2 /Op- ion du système d'ann Dis	ération budgétak Inlanerment celle senses MT	n n'34 diffuut la commu	se d'Orchamps I				
Montant AP HT au 61/01/2023	Montant modificatif	Montest APHE na 01/01/3024	réalisé HT au 31/12/2023	CP 2024	OP 2025	CF2026	CF 2027	CP 2028	CP 3029
2756450,174	32 457,464	2768907,63€	1577021,614	263 928,00€	3/8/034,40 €	46 503,60 €	. 6	357 720,00€	357720,004

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP;
- Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement
- Collectif » 2024 ; Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ; Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

w. Modification n° 3 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation de la collecte des eaux usées en rive droite du Doubs (5 communes) du système d'assainissement sur la commune de Ranchot »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Travaux de réhabilita	tion de la collecte	la commu	érasion budgétair e droite du Doubs une de Ranchot Etudes et Réseau	(5 communes) d	u système d'assai	nissement sur		
Montant AP HT au 01/01/2023	Montant modificatif	Montant AP HT au 01/01/2024	réalisé HT au 31/12/2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
182140,43 €	281 566,00 €	2 113706,43 €	72 140,43 €	100000,00€		22 013,20 €	959 776,40 €	959 776,40

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP;
- Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif » 2024;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.



x. Modification n° 3 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Pagney »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

		AP 2021-ass5 /Op	ération budgétai	re n*18	
	Travaux de réh	abilitation du réseau d'	assainissement si	ur la commune de	Pagney
		Dép	enses HT		
Montant AP HT au 01/01/2023	Montant modificatif	Montant AP HT au 01/01/2024	réalisé HT au 31/12/2023	CP 2024	CP 2025
709 245,58 €	105 266,56 €	814512,14€	79744,14€	696 174,00 €	38 594,00 €

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP;
- · Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif >> 2024;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

y. Modification n° 3 de la délibération d'autorisation de Programme / Crédit de paiement (AP/CP) : GEMAPI - LA VEZE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

AP 2021-03 /Opératio GEMAPS - LA VEZE	n budgétaire n/37								
Dépenses									
Montant preview 01/01/2023	Montantrévisé	Montant previous 05/05/2004	Montant rivillativa 31/12/2023	CP 2024	CP 2025	OP 3036	CP 2027	CP 2008	CP 2029
466 625,314	37000,004	419337,324	25.005/35 €	78972,004	27.300,06€	59400,004	63,000,004	66 000,00 K	X14 000,00

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP ; Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Principal 2024;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

z. Modification n° 2 de la délibération d'autorisation de programme / crédit de paiement (AP/CP) : Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur les communes de Montmirey-la-Ville et de Montmirey-le-Château



Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

	AP:	2021-ass6 /Opération l	budgétaire n°19		
Travaux de réh.	abilitation du rése	eau d'assainissement s Montmirey le Ch		de Montmirey la 1	ville et de
		Dépenses H	r		
Montant AP HT au 01/01/2023	Montant modificatif	Montant AP HT au 01/01/2024	réalisé HT au 31/12/2023	CP 2024	CP 2025
562 439,77 €	- 47 256,85 €	515 182,92 €	78 947,92 €	412 569,00 €	23 666,00

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Acte la modification de l'enveloppe de l'Autorisation de Programme ;
- Acte la modification de la durée de l'AP/CP;
- Acte la modification des montants des crédits de paiement, conformément au tableau ci-dessus;
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Annexe « Assainissement Collectif >> 2024;
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier ;
- Désigne Monsieur le Président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération.

Voté à l'unanimité

aa. Acceptation de l'excédent de l'assainissement de la commune d'Orchamps

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Prend acte et autoriser le transfert par la commune d'Orchamps du résultat constaté au titre de la compétence « Assainissement », soit la somme de 80 268,47 € répartie de la manière suivante :
 - o 72 859,60 € pour la section de fonctionnement,
- o 7 408,87 € pour la section d'investissement. Autorise les opérations budgétaires et comptables correspondantes en opérations réelles dans la comptabilité de la Communauté de Communes Jura Nord :
- Autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier.

Voté à l'unanimité

bb. Vote des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, fixe les taux des taxes locales au titre de l'exercice 2024 comme suit :



RESSOURCES FISCALES	Bases d'imposition effectives 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	variation bases d'impositi ons	Teux de référence 2023	Proposicion de variation	Propositio n taux 2024	Produits 2024 attendes
Foncier báti	10 489 846	11 027 000	5,12%	14,16%	0%	14,16%	1 538 956 €
Fancier son bliti	834 105	868 200	4,09%	27,60%	0%	27,60%	231 294 €
Produit fiscal Foncier							1 770 250 €
Taxe d'habitation additionnelle	992 951	938 900	-544%	13,97%	0%	13,97%	174 013 €
GV	1742 360	1 833 000	5,20%	30,06%	0%	30,06%	551 69 4 C
TOTAL					,		2 445 961 €

Voté à l'unanimité

co. Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

Fixe le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2024 comme suit :

TAXE GEMAPI	BP2024
DE PE NSES	
FONCTIONNE MENT	86 186,00 €
INVESTISSEMENT	104 301,07 €
TOTAL DEPENSES	190 487,07 €
RECETTES	
FONCTIONNEMENT	
INVESTISSEMENT	
TOTAL RECETTES	- €
Besoin/excédent de financement antérieurs cumulé	60 360,07 €
PRODUIT ATTENDU TAXE GEMAPI	130 127,00 €

- Charge Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux :
- Précise que les produits de la taxe GEMAPI de l'exercice 2024 seront inscrits au budget principal de la Communauté de Communes Jura Nord, au chapitre 73, article 7346;
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, en tant que personne responsable, à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Voté à l'unanimité

dd. Attributions des subventions aux associations et organismes divers pour l'année 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A la majorité (4 abstentions, 1 contre), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :



- Décide d'attribuer les différentes subventions aux associations et organismes cidessus ;
- Autorise Monsieur le Président à verser les sommes allouées à chaque association et organisme selon les conditions;
- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier et engager toutes les démarches administratives nécessaires au bon déroulement du dossier;
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget principal 2024 de la Communauté de Communes Jura Nord.

Voté à la majorité

ee. Adoption du Budget Principal de l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget principal de l'exercice 2024 comme ci-après.

& BUDGET PRINCIPAL

-	DEPUNES	SECTION DE FO	RECEITES	
	Désignation	BP 2024	Désignation	BF 2024
	dit - Charges à caractère général		002- Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	960 469,67 6
	013 - Charges de personnel et frais assimilés		015- Attéruations de charges	164 000,00 €
į	014 - Atténuations de produits		042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	1493,00 €
MONEGA			76- Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 461 211,00 6
i	023- Virement à la section d'investissement	873 984,00 €	73- Impôts et taxes	2 517 118,00 €
Ę	042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		731 - Fiscalità locale	2 709 647,00 €
į	65- Autres charges de gestion courante	916 237,00 €	74 - Dotations at participations	1 757 710,00 €
Š	66- Charges financières	51 546,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	31 600,00 6
	6y - Charges spécifiques	1 000,00 €		
	TOTAL	9 330 076,00 €	TOTAL	9 603 448,67

_	pressure.	SECTION D'IN	VESTISSEMENT	- CHAPITRES ET OPERATIONS - BECETTES		
	Désignation DEPENSES	BP 2024	RAR 2023	Désignation	BP 2024	RAR 2023
	con-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 040- Opérations d'orde de transfert entre sections 041- Opérations patrimonailes 13- Salvercions d'investissement 14- Emprests et dettes assimilées 20- Investissations incorporation 204- Subvertions d'équipments revules 21- Investissations incorporation	386 117,77 € 1 693,00 € 80 000,00 € 337 129,00 € 173 124,00 € 142 363,00 € 499 340,00 €	100 379,63 € 178 166,07 € 89 540,03 €	on-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté our-Virement de la section de fonctionnement oue-Préduits de cessions oub-Oujeraises d'unité de transfert entre sections out-Opérations publicamilles illo-Détations, funds deles it réserves ill-Subventions d'investissement illo-Emprutis et dettes auximitées illo-Détations, et causicementes reçus illo-Oujeraises et destes auximitées illo-Oujeraises et causicementes reçus	9,60 € 873 984,00 € 315 935,00 € 938 285,31 € 53 333,00 € 720 000,00 €	14 206,67
311335	Participations on cours Participations of criances rattachées à des participations Etude chermique CEE TEFCV	30,000 00	5 000,00 E	23 - Immedialisations en cours 458108 - Etude thermique CEE TEPCV	100 000,00 €	41 439,00
INVESTISSE	Operations: 9219 POLE RUNESSE CENDREY 19219 POLE RUNESSE VALLEE OCNON OUT E Ebr Massi = Espace danse OUT Ebr Massi = Espace danse OUT GREEN REACHEE	200 000,00 €				
	Opij Germane restructuration Opij Pele (Sout If Rendot Opij Genfarmeric Dampierre Opij Genfarmeric Dampierre Opij Genfarmeric Dampierre	78 972,00 €	714,00 € 6 720,00 €			
	TOTAL	2 608 388,77 €	457 884,21 €	TOTAL	3 000 637,31 €	65 635,67

TOTAL 8P 2024 (+RAR 2023)

3 066 272,98 €

TOTAL 8P 2024 (+RAR 2023)

3 066 272,98 €



ff. Adoption du Budget Annexe « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » de l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Collectif » de l'exercice 2024 comme ci-après.

6 BUDGET ASSAURISSEMENT COLLECTIF

	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2024	Disignation	BP 2024
	011 - Charges à caractère général	111850,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	512 600,21 €
	012- Charges de personnel et frais assimilés	45 000,00 €	013- Atténuations de charges	0,00 €
	014" Atténuations de produits	4 200,00 €	042 * Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 187,00 €
ì	022- Dépenses imprévues (fonctionnement)	5 000,00 €	70- Vantes de produits fabriqués, prestations de services	397 000,00 €
•	023" Virement à la section d'investissement	519 670,12 €	74 - Subventions d'exploitation	95 000,00 €
3	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	262 923,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	
ŝ	65- Autres charges de gestion courante	0,00€	26 - Produits financiers	
_	66- Charges financières	72 313,00 €	77 - Produits exceptionnels	72 859,60 €
	67- Charges exceptionnelles	4 000,00 €		
	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	900,00€		
	TOTAL	1 025 456,12 €	TOTAL	1237 040,81

DEPENSES			RECETTES		
Désignation	BP 2024	RAR 2023	Désignation	BP 2024	RAR 2023
oos-Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1556 025,19 €	
020 - Dépenses Imprévues (investissement)	5 000,00 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	519 670,12 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 187,00 €		024 - Produits de cessions		
041- Operations patrimoniales		The same of the sa	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	262 923,00 €	
13" Subventions d'investissement			041 - Operations patrimoniales		
16- Emprunts et dettes assimilées	248 948,00 €		10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 408,87 €	
20 - Immobilisations incorporelles 204 - Subventions d'équipement versées	500,00 €	375,00 €	13 - Subventions d'investissement	1 371 504,62 E	84 317,00
204 - Subventions d'équipement versées			16 - Emprunts et dettes assimilées	2 300 000,00 €	
21- Immobilisations corporelles	8 360,00 €	1 050,00 €	23- Immobilisations en cours		
23- Immobilisations en cours	25 800,00 €				
Op 12 Raccordement Fraisans Step Damp Ranchot	3 949 719,00 €				
Op 14 Extension Step Orchamps	263 928,00 €				
Op 15 Réseaux ass Ougney	10 000,00 €				
Op 16 Système ass Vitreux	101 000,00 €				
Op 17 Système ass Louvatange	0,00 €	69 838,80 €			
Op 18 Réseaux ass Pagney	696174,00 €				
Op 19 Réseaux Montmirey le Château et la Ville	412 569,00 €				
Op 20 Rehabilitation réseaux Dampierre Rans Ranchot	100 000,00 €				
Op 23 Système assainissement Plumoro	48 400,00 €				
TOTAL	6 030 585,00 €	71 263,80 €	TOTAL	6 017 531,80 €	84, 317,00

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

6 101 848,80 €

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

6 101 848,80 €

Voté à l'unanimité

gg. Adoption du Budget Annexe « ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF » de l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Assainissement Non-Collectif » de l'exercice 2024 comme ci-après.



O BUDGET ASSAUNISSEMENT NON COLLECTIF

	DEPENSES		RECETTES		
	Désignation	BP 2024	Désignation	BP 2024	
	011- Charges à caractère général		002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou délicit)	2 375,81 €	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	4 000,00 €	013" Atténuations de charges		
×	014 - Atténuations de produits		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		
LUCK	032- Dépenses imprévues (fonctionnement)		70 - Ventes da preduits fabriquis, prestations de services	4 000,00 €	
250	023" Virement à la section d'investissement		74° Subventions d'exploitation		
	042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		75- Autres produits de gestion courante		
8	65- Autres charges de gestion courante		76- Produits financiers		
	66- Charges financières		77" Produits exceptionnels		
	67 - Charges exceptionnelles				
	TOTAL	4 000,00 €	TOTAL	6 375,81 €	

П	DEPENSES	RECETTES				
	Désignation	BP 2024	RAR 2023	Désignation	BP 2024	RAR 2023
	oos - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €		oos- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	
	020 - Dépenses Imprévues (Investissement)	9,00 €		021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	
2	040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €		024- Produits de cessions	0,00 €	
	043 - Opérations patrimoniales	0,00 €		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	
THE REST PROPERTY OF	13- Subventions d'investissement	0,00 €		041- Opérations patrimoniales	0,00 €	
i	r6- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €		10- Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	
	20 - Immobilisations incorporelles	0,00 €		13 - Subventions d'investissement	0,00 €	
	204 - Subventions d'équipement vorséet	0,00 €		16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	
	21 - Immobilisations corporelles	0,00 €		23- Immobilisations en cours	0,00 €	
	23 - Immobilisations en cours	0,00 €				
	26- Participations et créances tattachées à des participations	0,00 €				
	TOTAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL	0,00 €	0,00

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

0,00€

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

9,00 €

Voté à l'unanimité

ii. Adoption du Budget Annexe « Ordures Ménagères » de l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Ordures Ménagères » de l'exercice 2024 comme ci-après.

O BUDGET CROURES MENAGERES

	DEPENSES	THE RESERVE	RECEITES		
	Désignation	SP 2024	Désignation	BP 2024	
- 1	011 - Charges à caractère général	983 658,00 €	70 - Ventes grestat* de services, marchandises	960,000,00.6	
3 3	012 - Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00 €			
91	65 - Autres charges de gestion courante	5 000,00 E			
8	66 - Charges financières	2 000,00 E			
ξŀ	67- Charges exceptionnelles	15 000,00 €			
9	65 - Detailers acx amorthsaments, dépositations et provisions				
- [4	022 - Dépenses imprévairs (functionnement)	1 000,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (escédent su déficit)	102 009,23 4	
- [TOTAL	€ 046 658,00 €	TOTAL	1 062 009,23	

	DEPENSI	1	RECETTES			
N	Ofsignation	DF 2024	MAR 2025	Désignation	DF 2924	2013
5	20- Immobilisations incorporates	9,00 €	0,00 €	aar - Sakir d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0.00 €
Ē	21- Immobiliations corporates	0,00 €	0,00 €	040 - Opérations d'entre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €
BINESTER				10 - Dotations, forsts clivers at reserves.	0,00 €	0,00 E
8				13 - Subventions of investissement	0,00€	9,00 €
	TOTAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL	0,00 €	0,00 €

TOTAL BP 1014 (+RAR 2023)

0,00 €

CESS RM+) ASSES 48 JATOT

0,00 €



ij. Adoption du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » de l'exercice 2024 comme ci-après.

O BUDGET ZAC LES PERRIERES À DAMPIERRE

	SECT	ION D'EXPLOITA	ATION - CHAPITRES		
	DEPENSES		RECETIES		
	Désignation	BP 3024	Désignation	BP 2014	
裹	on- Charges à caractère général		70 - Ventes grestat" de services, marchandises	62 445,00 €	
¥	65- Autres charges de gestion courante	6 546,60 €			
8	66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels		
8	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	60 754,58 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		
8	043- Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement		043- Opérations d'ordre intérieur section fonctionnement		
	002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		ooz - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	4 855,98 €	
	TOTAL	67 300,98 €	TOTAL	67 300,98 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

	DEPENSES			RECETTES		
-	Désignation	BP 2024	RAR 2023	Désignation	BP 2024	RAR 2023
100	16- Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	001- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
5	20 - Immobilisations incorporaties					
E,	21- Immobilisations corporelles		0,00 €	040- Opérations d'ordre de transfert entre section	60 75438 €	
7	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			10- Dotations, fonds divers et réserves		
8	001 - Salde d'exécution de la section d'investissement reporté	60 754,38 €		13 - Subventions d'investissement		
	TOTAL	60 754,38 €	0,00 €	TOTAL	60 754.38 €	0,00 €

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

60 754,38 €

TOTAL BP 2024 (+RAR 2023)

60 754,38 €

Voté à l'unanimité

kk. Adoption du Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques » de l'exercice 2024

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte le Budget Annexe « Panneaux Photovoltaïques » de l'exercice 2024 comme ci-après.

6 SUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

	sco	ON D'EXPLOITA	TION - CHAPITRES	
	DEPENSES	RECETIES		
	Désignation	BP 2034	Désignation	BP 2024
=	011 - Charges à caractère général	5 200,00 €	70- Ventes prestat" de services, marchandises	19 500,00 €
18	66 - Charges financières		74 - Subventions d'expicitation	
I ē	023- Virement à la section d'investissement	20 000,00 €		
100	042 - Opérations d'ordre de transfert entre section		043 - Opérations d'ordre de transfert entre section	
8	603 - Déposses Imprésses	1 039,73 €		
	002+ Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		003 - Résultet d'exploitation reporté (docédent ou déficit)	7.239,77.5
	TOTAL	26 239,77 €	TOTAL	26 239,77 4

DEPTHSES			RECETTES		
Désignation	BP 1014	RAR 2023	Désignation	BF 2014	RAR 2023
20- Immobilisations incorporelles		0,00 €	con-Salde d'exologion de la section d'investionement reporté		
21- Immobilisations corporelles			ggi - Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €	
23° Immobilisations on cours	€ 00,000,000	0,00 €	10" Dotations, fonds divers at niservas		
37: Autres irranobilisations finerations					
040 - Opérations d'ordre de transfert antre sec			040 - Opérations d'ordre de toansfart entre sections		
601- Solde d'enfecties de la section d'Inventionnes	Linguisti		13" Subsyctions d'any absorpert	\$0,000,00 €	
10144	100 000,00 €	0,00 €	10f.AL	100 000,00 €	0,00

TOTAL BP 2024 (+RAR 2025)

100 000,00 €

TOTAL EP 1026 (+RAR 2023)



4. ECONOMIE/TOURISME

a. Révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) relative à l'artificialisation des sols, à la logistique et aux déchets et économie circulaire

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide de suivre l'avis suivant du PAYS DOLOIS, dont est membre la Communauté de Communes Jura Nord, qui .

- Regrette que sa position singulière, en tant que territoire pivot entre Dijon et Besançon, qui connait depuis dix ans une incontestable dynamique, n'ait pas été prise en compte ;
- Souhaite s'inscrire dans un objectif de sobriété foncière, mais demande que l'effort soit partagé de façon plus équitable entre les territoires de la Région;
- Demande que soit vérifié le nombre d'hectares consommés sur la période 2011-2020 sur son territoire et demande à la Région d'être à l'écoute sur les données locales qui pourront lui être communiquées;

Voté à l'unanimité

 Projet de la modification du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) concernant l'harmonisation de la Trame Verte et Bleue à l'échelle régionale

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, émet un avis favorable en tant que PPA sur le projet de la modification du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) concernant l'harmonisation de la Trame Verte et Bleue à l'échelle régionale.

Voté à l'unanimité

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / POLITIQUE INTERCOMMUNAL

a. Acquisition d'un bâtiment situé 34 rue de la Libération à ORCHAMPS (39700) pour les locaux de la CCJN

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité (9 ABSTENTIONS), le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Approuve l'acquisition par la Communauté de Communes Jura Nord de ce bien immobilier identifié sur les parcelles AD178 et AD179, situé 34 rue de la Libération - 39700 ORCHAMPS, dans les conditions décrites, pour un montant de 310 000 €, hors frais notariés;
- Autorise Monsieur le Président à signer l'acte d'acquisition et tous les documents

Recu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024



ID: 039-243900560-20240611-DCC2024_06_077-DE

nécessaires à la conclusion de la transaction;

- Décide de classer ce bien immobilier dans le domaine public de la Communauté de Communes Jura Nord;
- Nomme l'office notarial SCP BARTHEN RUIZ VANDEL, 8 rue Joseph Thoret 39100 DOLE;
- Prend en charge les frais de notaire en relation avec cette acquisition ;
- Dit que les crédits au titre de cette acquisition sont inscrits au budget.

Voté à l'unanimité

6. EJE / AFFAIRES SCOLAIRES

 a. Convention de partenariat entre la Communauté de Communes Jura Nord (ACM Fraisans) et l'EHPAD le Clos de la Forêt de Fraisans pour des rencontres inter générationnelles

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Se prononce favorablement sur la mise en place de cette convention de partenariat;
- Approuve les termes de ladite convention ;
- Autorise Monsieur le Président à signer cette convention de partenariat ainsi que tout acte afférent à ce dossier;
- Autorise Monsieur le Président à engager toutes les dépenses nécessaires à ce dossier;
- Autorisé Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement de ce dossier.

Voté à l'unanimité

Séance levée à 21h20

Maire de Vitreux, Alain GOMOT

En cours de signature

Le Président, Gérome FASSENET En cours de signature